



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 06 avril à 20 heures 30, les membres composant le Conseil municipal de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, légalement convoqués le 31 mars 2017 conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Agathe BECKER, Maire.

Présents (22) : Madame Agathe BECKER, Maire

Monsieur Michel DECHELOTTE – Madame Claudine ROBIC - Monsieur Bernard ODIER - Madame Laurence GALLY - Monsieur Jean-Louis BINICK - Monsieur Jean-Christophe HOUPLAIN - Monsieur Claude KAISER - Monsieur Claude LEMOGNE - Monsieur Edmond ROBIN - Monsieur Raymond GERARD – Madame Clara GARCIA - Madame Margaux DOS SANTOS - Madame Françoise BRUNET - Madame Lynda PAUZNER — Madame Mariane ROS-GUEZET - Madame Hélène FORT - Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER -,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) représenté(s) (6) :

Madame Céline PERRIN représentée par Madame Laurence GALLY
Madame Marie-Annick JALABERT représentée par Monsieur Michel DECHELOTTE
Monsieur Rodrigue CARONIQUE représenté par Monsieur Claude KAISER
Monsieur Dimitri MANOUSSIS représenté par Monsieur Jean-Louis BINICK
Monsieur Benoît MOUCHEL-DRILLOT représenté par Monsieur Jean-Christophe HOUPLAIN
Monsieur Laurent GALLOIS représenté par Monsieur Fabrice GAUDEL

Absent(s) non représenté(s) (1) :

Monsieur Julien CRETIN

Madame le Maire procède à l'appel. Le quorum est atteint.

Début de la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis BINICK, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

DCM 78/575/2017/011 - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2016

Madame le Maire quitte la séance du Conseil Municipal qui siège sous la présidence de Monsieur DECHELOTTE conformément à l'article L 2121.14 du CGCT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur Edmond ROBIN,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité

21 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

ADOpte le compte administratif 2016 du budget principal avec les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes réalisées	4 805 524,49	10 801 090,95	15 606 615,44
Dépenses mandatées	6 254 173,74	9 495 689,77	15 749 863,51
Résultat antérieur	601 145,82	530 016,50	
Résultat de l'exercice	- 1 448 649,25	1 305 401,18	- 143 248,07
Résultat cumulé avec celui de l'année précédente	- 847 503,43	1 835 417,68	987 914,25
Restes à réaliser d'investissement			
Recettes	120 847,06		
Dépenses mandatées	721 384,63		
Solde des RAR	- 600 537,57		

DCM 78/575/2017/012 - COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur Edmond ROBIN,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

ADOpte le compte de gestion du Trésorier Principal de Chevreuse pour l'exercice 2016 comportant les balances de comptes du budget de la Ville comme suivant :

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes réalisées	4 805 524,49	10 801 090,95	15 606 615,44
Dépenses mandatées	6 254 173,74	9 495 689,77	15 749 863,51
Résultat antérieur	601 146,00	530 017,00	
Résultat de l'exercice	- 1 448 649,25	1 305 401,18	- 143 248,07

CONSTATE que les résultats du compte de gestion 2016 sont en tous points conformes avec ceux du compte administratif 2016 du budget Ville.

DCM 78/575/2017/013 - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES POUR 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur ROBIN,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

PREND ACTE de la communication du bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières et foncières réalisées, ou non, par la Commune en 2016 :

Cessions Localisation	Références Cadastrales	Identité de l'acquéreur	Montant
NEANT	/	/	/

Acquisitions Localisation	Références Cadastrales	Identité du cédant	Montant
NEANT	/	/	/

DCM 78/575/2017/014 - AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE-EXERCICE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur ROBIN

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

CONSTATE les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de l'exercice 2016 du Budget Principal.

DÉCIDE d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de l'exercice 2016 du Budget Principal comme suit :

Affectation au Compte 1068 de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 1 835 417,68 euros,
Report déficitaire d'investissement au compte 001 de 847 503,43 euros.

DCM 78/575/2017/015 - MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT RELATIF A LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par M. Edmond ROBIN

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

DIT qu'il convient de modifier l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP),

DECIDE de modifier l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) comme suit :

AP/CP en € TTC	2014	2015	2016	2017
5 610 000	434 843	1 070 200	3 932 244	172 713

Pour information, l'autorisation de programme est financée par les recettes estimées suivantes :

Subventions	1 371 620
Conseil régional	721 620
Conseil Départemental 78	450 000
Réserve parlementaire	200 000
Emprunts	3 000 000
FCTVA	750 000
Reste à charge	488 380
Total recettes	5 610 000

DIT que les soldes de Crédits de Paiement (CP) non consommés en 2016 sont automatiquement reportés sur les Crédits de PAIEMENT (CP) de l'exercice 2017.

MANDATE Madame le Maire pour signer tout document nécessaire à la réalisation de la construction du nouveau complexe sportif.

DIT que les Crédits de Paiements (CP) nécessaires seront inscrits au Budget Principal 2017,

DONNE pouvoir à Madame le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

DCM 78/575/2017/016 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur DECHELOTTE

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

FIXE à 18,77 % le Taux 2017 de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE),

FIXE à 18,51 % le Taux 2017 de la Taxe d'Habitation (TH),

FIXE à 13,19 % le Taux 2017 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB),

FIXE à 50,58 % le Taux 2017 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).

DONNE pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

DCM 78/575/2017/017 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE - EXERCICE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur DECHELOTTE

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

ADOpte par section le Budget Primitif 2017 de la ville qui s'équilibre en dépenses et recettes aux deux sections comme suit :

FONCTIONNEMENT RECETTES

(En milliers d'euros)

Chap.	Libellés	BP 2017
002	Solde d'exécution de fonctionnement reporté	0,00
013	Atténuation de charges	255 000,00
70	Produits des services	810 555,00
73	Impôts et taxes	8 119 948,00
74	Dotations et participations	1 561 100,00
75	Autres produits de gestion courante	175 000,00
76	Produits financiers	0,00

77	Produits exceptionnels	1 163 081,33
042	Op d'ordre de transfert entre sections	60 000,00
	TOTAL RECETTES	12 144 684,33

FONCTIONNEMENT DEPENSES

(En milliers d'euros)

Chap.	Libellés	BP 2017
011	Charges à caractère général	3 623 898,00
012	Charges et frais de personnel	3 920 000,00
014	Atténuation de produits	1 097 893,00
65	Autres charges de gestion courante	1 070 985,02
66	Charges financières	300 128,34
67	Charges exceptionnelles	2 300,00
023	Virement à la section d'investissement	1 605 281,00
042	Amortissement des immobilisations	524 198,97
	TOTAL DEPENSES	12 144 684,33

INVESTISSEMENT RECETTES

(En milliers d'euros)

Chap.	Libellés	BP 2017
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	448 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 835 417,68
13	Subventions d'investissement	451 456,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
27	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 605 281,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	524 198,97
041	Opérations d'ordre transfert patrimonial	0,00
	TOTAL RECETTES	4 864 353,65
	Solde RAR de l'exercice précédent	120 847,06
	SOLDE CUMULE AVEC REPORT DE L'EXERCICE PRECEDENT	4 985 200,71

INVESTISSEMENT DEPENSES

(En milliers d'euros)

Chap.	Libellés	BP 2017
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 230 206,18
20	Immobilisations incorporelles	387 300,00
21	Immobilisations corporelles	1 533 150,00
23	Immobilisations en cours	205 656,47
040	Op d'ordre de transfert entre sections	60 000,00
041	Opérations d'ordre transfert patrimonial	0,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00
	TOTAL DEPENSES	3 416 312,65
	Solde RAR de l'exercice précédent	721 384,63
	TOTAL DEPENSES dont RAR	4 137 697,28
	Solde cumulé d'exécution de la section d'investissement reporté	847 503,43
	SOLDE CUMULE AVEC REPORT DE L'EXERCICE PRECEDENT	4 985 200,71

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

DCM 78/575/2017/018 - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2016

Madame le Maire quitte la séance du Conseil Municipal qui siège sous la présidence de Monsieur DECHELOTTE conformément à l'article L 2121.14 du CGCT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur Edmond ROBIN

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

21 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

ADOPTE le compte administratif 2016 du Budget Annexe de l'Assainissement avec les résultats suivants :

	Recettes	Dépenses	Balance
Exploitation 2016 dont report 2015	118 270,22	155 522,25	- 37 252,03
Investissement 2016 dont report 2015	191 580,17	111 081,17	80 499,00
Résultat de l'exercice	309 850,39	266 603,42	43 246,97
Restes à réaliser d'investissement 2016	346 121,75	213 770,70	132 351,05
Résultat global de clôture			175 598,02

DCM 78/575/2017/019 – Compte de Gestion du Budget Annexe Assainissement – Exercice 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur Edmond ROBIN

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

PREND ACTE de la présentation du compte de gestion du Trésorier Principal de Chevreuse pour l'exercice 2016 comportant les balances de comptes du budget annexe de l'assainissement comme présenté ci-dessous :

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes réalisées	191 580,17	118 270,22	309 850,39
Dépenses mandatées	26 642,17	155 522,25	182 164,42
Résultat antérieur	-84 439,00	616,42	-83 822,58
Résultat de l'exercice	164 938,00	-37 252,03	127 685,97

CONSTATE que les résultats du compte de gestion 2016 sont en tous points conformes avec ceux du compte administratif 2016 du budget annexe de l'Assainissement.

DCM 78/575/2017/020 - AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT-EXERCICE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur Edmond ROBIN

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

CONSTATE que les résultats de la section d'exploitation et la section d'investissement de l'exercice 2016 du Budget Annexe de l'Assainissement sont les suivants :

Section	Résultat de l'exercice 2016
Fonctionnement	- 37 252,03 euros
Investissement	+ 80 499,00 euros

DÉCIDE d'affecter les résultats de la section d'exploitation et de la section d'investissement de l'exercice 2016 au Budget Annexe de l'Assainissement 2017 comme suit :

Section	Chapitre	Montant
Fonctionnement	Report déficitaire du fonctionnement au compte 002	- 37 252,03 euros
Investissement	Affectation au Compte 001 de l'excédent d'investissement capitalisé	+ 80 499,00 euros

DCM 78/575/2017/021 – ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT-EXERCICE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur Edmond ROBIN

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

DECIDE d'amender la délibération n° 78/575/16/86 du 15/12/2016.

DECIDE de reporter à une date ultérieure la dissolution initialement fixée au 1^{er} janvier 2017 du Budget Annexe de l'Assainissement.

DIT que le budget annexe de l'assainissement sera dissout après la clôture des opérations engagées en 2016 pour les branchements des particuliers au collecteur des Grands Prés de Vaugien et l'encaissement du reliquat de subventions concernant cet ouvrage, conformément aux modalités définies par les Ordonnateurs et Comptables publics intéressés par la dissolution du Budget annexe de l'assainissement de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse,

AUTORISE Madame le Maire à engager la procédure de dissolution et de transfert de l'actif et du passif du Budget annexe de l'assainissement de Saint-Rémy-lès-Chevreuse auprès du SIAHVY, après clôture des opérations engagées par la commune en 2016.

ADOpte pour l'exercice 2017 le budget de l'Assainissement, dont le vote par chapitre est le suivant :

FONCTIONNEMENT RECETTES ET DEPENSES

		BP 2017
RECETTES		221 663
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		13 924
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises		207 739
DEPENSES		221 663
01 - Solde déficitaire de fonctionnement reporté de l'année précédente		37 252
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		48 064
65 - Autres charges de gestion courante		136 347

INVESTISSEMENT RECETTES ET DEPENSES

RECETTES		474 685
R001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		80 499
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		48 064
10 - Dotations, fonds divers et réserves		
13 - Subventions d'investissement		268 126
458201 - Branchements particuliers rue de Paris		77 996
DEPENSES		261 026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		13 924
2 - Immobilisations hors opérations		35 211
458201 - Branchements particuliers rue de Paris		211 891
SOLDE DE L'EXERCICE		133 160
SOLDE CUMULE AVEC LE REPORT DE L'EXERCICE PRECEDENT		213 659

DCM 78/575/2017/022 – TARIFS DU SEJOUR D'ÉTÉ 2017 DES 13/17 ANS DE L'ESPACE JEUNES « LA NORIA »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur LE MOGNE

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à l'UNANIMITÉ

DECIDE de valider l'organisation d'un séjour à Dienné (86) du 31 juillet au 4 août 2017 moyennant une participation financière forfaitisée selon le quotient familial de chaque adhérent.

VOTE les tarifs du séjour comme suit :

	Coût global par jeune	Proposition Tarifs famille	Coût à charge pour la ville	% prise en charge Ville
Quotient A	528.54€	371 €	157,54 €	30 %
Quotient B	528.54€	319 €	209,54 €	40 %
Quotient C	528.54 €	266 €	262,54 €	50 %
Coût total séjour	6 342.43 €			

PRECISE que les inscriptions sont **fermes et définitives**, et que dans le cas où il y aurait plus de demandes que de places disponibles, les critères retenus sont :

- Adhérent à l'espace jeune La Noria

- Priorité aux jeunes n'ayant pas déjà participé à un voyage
- Ordre d'inscription dans la liste en respectant la mixité (les inscriptions hors délai ne pourront être satisfaites que s'il reste des places disponibles)

DIT que toute inscription sera facturée sauf cas de maladie empêchant l'intégration du séjour (certificat médical obligatoire).

DIT que les dépenses seront inscrites au Budget 2017.

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents y afférent.

DCM 78/575/2017/023 – TARIFICATION DE LA SALLE OMNISPORTS DU COMPLEXE « LES 3 RIVIERES » POUR LES DEMANDEURS EXTERIEURS A LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur HOUPLAIN

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité, 22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

FIXE les tarifs de mise à disposition de la salle Omnisport du Complexe « Les 3 Rivières » suivants :

	Tarif horaire en semaine		Tarif horaire le Week-end et jours fériés	
	jusqu'à 4 h consécutives	au-delà de 4 h consécutives	jusqu'à 4 h consécutives	au-delà de 4 h consécutives
Associations extérieures à Saint-Rémy	40 €	50 €	60 €	70 €

DIT que la priorité est donnée aux associations saint-rémoises.

DIT que dans le cadre des réservations extérieures à la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la priorité est donnée aux associations de la CCHVC.

PRÉCISE que pour les associations extérieures, une réservation minimale de deux heures est demandée en semaine et de trois heures pour le week-end et jours fériés.

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

DCM 78/575/2017/024 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES ARTISANS D'ART DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Madame GALLY

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à l'UNANIMITÉ

DÉCIDE d'allouer une subvention d'un montant de 800 euros à l'association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse, située 132 route des Charmes à LEVIS-SAINT-NOM (78320),

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2017 de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse,

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

DCM 78/575/2017/025 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS n°01-2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur DECHELOTTE

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

APPROUVE la transformation de deux postes au tableau des effectifs dans les conditions suivantes :

- 1 poste de **rédacteur principal 1ère classe en adjoint administratif de 1ère classe**
 - Rédacteur principal de 1ère classe : Ancien effectif : 3 - **Nouvel effectif : 2**
 - Adjoint administratif de 1ère classe : Ancien effectif : 3 - **Nouvel effectif : 4**
- 1 poste de **brigadier en gardien**
 - Brigadier : Ancien effectif : 1 - **Nouvel effectif : 0**
 - Gardien : Ancien effectif : 0 - **Nouvel effectif : 1**

APPROUVE la création de 3 postes au tableau des effectifs dans les conditions suivantes :

- 1 poste d'**agent de maitrise** (aux espaces verts)
 - Ancien effectif : 1 - **Nouvel effectif : 2**
- 2 postes d'**adjoint technique** (1 aux espaces verts-voirie ; 1 à la police municipale)
 - Ancien effectif : 23 - **Nouvel effectif : 25**

DIT qu'en cas de vacance prolongée sur ces emplois, ils pourront être pourvus par des agents non-titulaires dans les conditions énoncées dans la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984.

DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget de la Commune : Chapitre 012.

DCM 78/575/2017/026 – mise en œuvre Mise en œuvre du protocole « PPCR » - Actualisation du tableau des effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur DECHELOTTE,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

ADOpte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté comme suit :

Filière	Emplois	ANCIENS GRADES	NOUVEAUX GRADES 01/01/2017	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	DURÉE HEBDOMADAIRE
Administrative	DGS	DGS	DGS	1	35 h
	Responsable de service	Attaché principal	Attaché principal	1	35 h
	1 DGS 3 Directeurs de Pôle	Attaché	Attaché	4	35 h
	2 Responsables de service	Rédacteur principal de 1ère classe	Rédacteur principal de 1ère classe	2	35 h
	1 Responsables de service	Rédacteur	Rédacteur	2	35 h

	1 Agent administratif				
	1 Agent administratif	Adjoint administratif principal de 1e classe	Adjoint administratif principal de 1e classe	1	35 h
	4 Agents administratifs	Adjoint administratif principal de 2e classe	Adjoint administratif principal de 2e classe	8	35 h
	2 Responsables de service 2 Agents administratifs	Adjoint administratif 1 ^{ere} classe			35 h
	8 Agents administratifs	Adjoint administratif de 2e classe	Adjoint administratif	8	35 h
Sous-Total Filière administrative				27	
Filière	Emplois	ANCIENS GRADES	NOUVEAUX GRADES 01/01/2017	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	DURÉE HEBDOMADAIRE
Technique	Directeur de Pôle	Ingénieur principal	Ingénieur principal	1	35 h
	Responsable de service	Ingénieur	Ingénieur	1	35 h
	Agent technique	Technicien principal de 1ère classe	Technicien principal de 1ère classe	1	35 h
	Responsable de service	Technicien	Technicien	1	35 h
	Agent technique	Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise principal	2	35 h
	1 Responsable de service 1 Agent technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	2	35 h
	Agent technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 2ème classe	2	35 h
	Agent technique	Adjoint technique de 1ère classe			35 h
	14 Agents techniques 1 ASVP 10 Agents de restauration	Adjoint technique de 2ème classe	Adjoint technique	25	35 h
Sous-Total Filière Technique				35	
Animation	Directeur de Pôle	Animateur	Animateur	1	35 h
	3 Animateurs 1 Agent petite-enfance	Adjoint d'animation de 2e classe	Adjoint d'animation	3 1	35 h 32 h
Sous-Total Filière Animation				5	

Police	1 Responsable service	Brigadier-chef principal	Brigadier-chef principal	3	35 h
	2 Policiers municipaux				
	Policier municipal	Gardien	Gardien	1	35 h
Sous-Total Filière Police				4	
Médico-sociale	Agent en petite-enfance	Médecin 1ère classe	Médecin 1ère classe	1	A pourvoir
	Directeur de Pôle	Infirmier en soins généraux de classe normale (A)	Infirmier en soins généraux de classe normale (A)	1	35 h
	Auxiliaire petite-enfance	Auxiliaire puériculture principal 1e classe	Auxiliaire puériculture principal 1e classe	1	24 h (68%)
	Auxiliaire petite-enfance	Auxiliaire puériculture principal 2e classe	Auxiliaire puériculture principal 2e classe	1	35 h
Sous-Total Filière Médico- Sociale				4	
Sociale	Educatrice RAM	Éducateur Jeunes enfants	Éducateur Jeunes enfants	1	17.5 h
	Agent en École maternelle	ATSEM principal de 1ère classe	ATSEM principal de 1ère classe	1	35 h
	Agent en École maternelle	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 2ème classe	7	35 h
Agent en École maternelle	ATSEM de 1ère classe	35 h			
Sous-Total Filière Sociale				9	
Culturelle	Enseignant en musique	Assistant d'enseignement artistique de classe normale (B)	Assistant d'enseignement artistique de classe normale (B)	1	20 h
Sous-Total Filière Culturelle				1	
TOTAL TOUTES FILIERES				85	

Filière	Emplois	ANCIENS GRADES	NOUVEAUX GRADES 01/01/2017	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	DURÉE HEBDOMADAIRE
Contrats Hors Filière	Contrats CDI				
	Psychologue	Psychologue hors classe	Psychologue hors classe	1	12.28 h
	Agent en études surveillées			4	Moyenne de 4.50 h
	Contrats CDD				
	Chargé de mission	Ingénieur	Ingénieur	1	35 h
	Contrats Absence Cadre d'Emploi				
	Agent en études surveillées			10	Moyenne de 4.50 h
	Agent Point école			3	7.5 h
	Intervenant anglais			1	10 h
	Contrat droit privé				
	Contrat Unique Insertion (CUI)			3	35 h
	Contrat d'apprentissage				
	Apprenti			1	35 h
	SOUS-TOTAL HORS FILIERE				24
TOTAL TOUTES FILIERES + HORS FILIERE				109	

CONSTATE la répartition par catégorie comme suit :

- 10 postes en catégorie A
- 9 postes en catégorie B
- 90 postes en catégorie C

DIT que les effectifs correspondent à 90 postes en équivalent temps plein

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

DCM 78/575/2017/027 - DEMANDE DE SUBVENTION – ETUDE du GROUPE SCOLAIRE - CONSEIL DEPARTEMENTAL 78

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Monsieur BINICK,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité,

22 voix POUR

06 CONTRE : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS

SOLLICITE le Conseil Départemental des YVELINES pour l'attribution d'une subvention, conformément au règlement de la REFORME DES AIDES A L'INGENIERIE (2016-CD-5-5308.1).

PRECISE que le taux appliqué sera de 30 % de la dépense subventionnable plafonnée à 50 000 € : soit 15 000 €.

DECIDE de déposer un dossier en vue de la conclusion du dispositif des Aides à l'Ingénierie.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

DIT que le montant des dépenses liées à l'étude sera inscrit au budget de la Commune

DCM 78/575/2017/028 - AVIS SUR LE SCHEMA REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par Madame le Maire,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à l'UNANIMITÉ

ÉMET un avis défavorable au Schéma Régional de l'Habitat et l'Hébergement.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECISIONS PRISES PAR MADAME LE MAIRE

N°	DATE	OBJET	NOM DU DESTINATAIRE OU ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DURÉE
006	07/02/17	Décision portant sur la signature du contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement des 1er et 2ème étages de l'Hôtel de Ville	AGENCE MARY ARCHITECTES Urbanistes-Designers 8 rue Corblin 78730 LONGVILLIERS	28 920 €	
007	08/02/17	Décision portant sur la signature de l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse	CAFY 2 avenue des prés BP 17 78184 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX	/	2 ans
008	08/03/17	Décision portant sur la signature d'un bail avec le Domaine Saint-Paul : location de salles pour les associations	SA DOMAINE SAINT-PAUL 9 rue La Pérouse 75016 PARIS	20 000 €	jusqu'au 31 aout 2017 avec tacite reconduction
009	08/03/17	Décision portant sur la signature d'une convention tripartite pour l'accueil des gens du voyage	Communes : du Mesnil-Saint-Denis et de Chevreuse		
010	10/03/17	Décision portant sur la signature de l'avenant n° 4 au marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse	DALKIA SA 37 avenue de Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE	Moins value de 8 852,35 €/an	
011	21/03/17	Décision portant sur la signature du Plan de formation des élus et cadres dans la mise en place du projet de développement municipal	CABINET BRUNO LAURENT CONSEIL 1 rue de la Moyenne 67210 OBERNAI	7 257,60 €	9 séances
012	21/03/17	Décision portant sur la signature du Plan de formation à destination des encadrants de la ville sur l'efficacité dans la transversalité et la communication au sein des services municipaux	CABINET BRUNO LAURENT CONSEIL 1 rue de la Moyenne 67210 OBERNAI	4 680 €	3 jours

Approbation du procès-verbal du 02 février 2017 :

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, le procès-verbal de la séance du 02 février 2017 est approuvé à la majorité,

22 voix POUR

06 ABSTENTIONS : Madame Dina BRUNELLO - Monsieur Dominique BAVOIL – Monsieur Jacques CAOUS – Monsieur Fabrice GAUDEL - Madame Myriam SCHWARTZ-GRANGIER – Monsieur Laurent GALLOIS



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45

**Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis BINICK**

**Le Maire,
Agathe BECKER**